

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Objet :

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre le dessinateur-projeteur Sébastien Hélary et les clients souhaitant bénéficier des prestations proposées sur le site www.helary-plans.fr.

Ces conditions générales de vente peuvent être modifiées à tout moment par Sébastien Hélary. Dans ce cas, les conditions applicables sont celles en vigueur sur le site lors de la validation de la commande par le client.

Identification :

Sébastien Hélary, dessinateur-projeteur.

Siège social : 05, place François Morvan 29260 TREGARANTEC

SIRET : 51299110000029

Email : helary.bureaudetude@gmail.com

Tel. : 06.62.07.74.27

Prestation proposées :

- Avant-projet : réalisation et fourniture de plans côtés, façades, coupes et perspective.
- Permis de construire : réalisation et fourniture de toutes les pièces nécessaires à un dépôt de permis de construire ainsi que les formulaires dûment complétés (hors étude thermique).
- Déclaration préalable : réalisation et fourniture de toutes les pièces nécessaires à un dépôt de déclaration préalable ainsi que les formulaires dûment complétés (hors étude thermique).
- Assainissement non collectif : réalisation et fourniture de toutes les pièces nécessaires à une demande de mise en place d'un ANC (hors étude de sol).

Commande :

Dès réception des informations délivrées par le client (identité et adresse, prestation souhaitée et autres renseignements nécessaires), Sébastien Hélary transmettra par Email un devis détaillé comportant les éléments constitutifs du contrat, conformément aux articles L121-16 et suivant du code de la consommation, à savoir :

- Identité, adresse et n° de téléphone du prestataire de service
- Caractéristiques du service commandé
- Prix T.T.C. de la prestation
- Durée de validité de l'offre et du prix
- Délai de fourniture de la prestation
- Liste des pièces nécessaires à la bonne réalisation du service commandé
- Modalité de paiement

A réception du devis, le client devra retourner un exemplaire daté et signé de sa main (pas de signature électronique), accompagné d'un règlement d'acompte de 50 % du montant du devis et des pièces nécessaires mentionnées. Le contrat sera réputé conclu à la date de signature du devis par le client. Aucune commande, même accompagnée du règlement, ne pourra être prise en compte si elle ne comporte pas la signature du client. Le client conservera un exemplaire du devis.

Restrictions d'utilisation des documents fournis :

Les plans fournis ne peuvent en aucun cas être utilisés comme plans d'exécution pour la réalisation de l'ouvrage, ils sont exclusivement destinés à un usage administratif.

Les documents conçus par le dessinateur Sébastien Héлары ne peuvent être utilisés à des fins commerciales par des personnes non liées contractuellement à Sébastien Héлары.

Responsabilité

Le dessinateur Sébastien Héлары exerce une activité de saisie de plans dans le domaine de l'architecture et assure, à ce titre, la réalisation de permis de construire ou de déclaration préalable d'après les études et les esquisses réalisées et fournies par le client. N'étant pas impliqué dans les études de conception qui précède le dépôt de permis de construire ou de déclaration préalable, il ne peut être tenu pour responsable des défauts de conception, les principes structurels ou les techniques de construction choisis par le client.

Le dessinateur Sébastien Héлары est soumis à une obligation de moyens et ne saurait s'engager sur l'obtention du permis de construire ou de la déclaration préalable dont la décision seule relève de l'autorité compétente.

Le client demeure seul responsable de :

- L'exactitude des informations communiquées à Sébastien Héлары et utilisées pour la prestation.
- La réalisation des plans d'exécution, rappelant que les plans fournis par Sébastien Héлары ne peuvent être utilisés comme plans d'exécution pour la réalisation du projet.
- L'exécution de toute étude nécessaire à la réalisation de l'ouvrage (étude de sol, de fondations, de structure, étude de sol, étude thermique, etc.).

- L'adéquation des plans commandés avec le terrain et les règles de construction et de l'urbanisme applicable.
- La conformité de la réalisation de l'ouvrage par rapport au permis de construire ou déclaration préalable déposé.
- La souscription de toutes assurances nécessaires à la couverture obligatoire du mode de construction.

Les croquis fournis à Sébastien Hélyary devront avoir été réalisé par le client lui-même et/ou être en accord avec les articles L111-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Dans tous les cas, si la responsabilité du dessinateur Sébastien Hélyary devait être retenue, elle ne pourrait excéder le montant total des sommes payées par le client pour l'obtention de la prestation en cause.

Adhésion aux présentes conditions générales de vente

Toute commande passée après avoir visité le site internet de Sébastien Hélyary et accepté le devis implique l'adhésion du client aux présentes conditions générale de ventes. Ces conditions sont accessibles depuis la page d'accueil et consultables à tout moment.

Limite de prestation

Sébastien Hélyary se réserve le droit de refuser toute commande qui, après étude du dossier, lui semblerait contraire aux réglementations en vigueur et/ou dont la surface serait supérieure à 170 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. De même, je ne réalise pas les demandes de permis de construire ou déclaration préalable pour les projets situés dans une zone ou un plan de prévention des risques impose la réalisation d'une étude (si cette étude n'est pas fournie).

Caractère non contractuel des perspectives d'intégration

Les perspectives fournies par Sébastien Hélyary n'entrent pas dans le champ contractuel.

Durée de validité de l'offre

Les prix sont valable 30 jours à compter de la réception du devis par le client.

Droit de rétractation

Le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours ouvrables conformément à l'article L121-20 du code de la consommation, à compter de la signature du devis. L'acompte versé à la commande ne pourra pas être remboursé.

Délais

Le délai de réalisation de la prestation est fonction de la formule choisie. Il débute à réception du devis signé accompagné de l'acompte, sous réserve de la réception de l'ensemble des documents réclamés au client. Ce délai, stipulé sur le devis, s'annule en cas de modifications demandées par le client sur les plans en cours de réalisation.

Mode de livraison

Le dossier est envoyé par courrier électronique. Le client peut toutefois faire la demande d'un envoi postal, qui lui sera alors facturé.

Prix de la prestation

Le prix du service est fixé par Sébastien Hélyar suivant la grille tarifaire visible sur le site. Dans tous les cas, ce prix fait l'objet d'un devis envoyé au client, qui doit le retourner signé.

En signant le devis, le client s'engage à régler le dessinateur-projeteur Sébastien Hélyar pour la prestation prévue au devis et ce dernier s'engage à mener à bien sa mission.

Toute demande du client entraînant une modification importante du dossier en cours de réalisation pourra lui être facturée.

Conformément à l'article 293B, Le dessinateur Sébastien Hélyar n'est pas soumis à la TVA, les prix sont nets de toutes taxes.

Définition des prix

Les prix indiqués s'entendent en Euros toutes taxes comprises. Ils seront définis au travers d'un devis personnalisé et nominatif contre signé des deux parties contractantes.

Modification des prix

Sébastien Hélyar se réserve le droit de pouvoir modifier, à tout moment, ses tarifs. Toutefois Sébastien Hélyar s'engage à appliquer les tarifs en vigueur au moment de la commande.

Modalité de paiement

Le client s'engage à envoyer avec son devis dûment signé un acompte de 50 % du montant de la prestation, par chèque bancaire ou postal établi à l'ordre de Sébastien Hélyar, ou par virement bancaire (coordonnées transmises sur simple demande au client).

Tout devis reçu sans le règlement de l'acompte mettra automatiquement en attente la réalisation et la livraison de la prestation.

L'envoi du dossier finalisé se fera par courrier électronique, après réception du règlement du solde de la prestation.

Réclamation

Toute réclamation concernant la réalisation devra être adressée par voie postale à Sébastien Hélary.

Loi applicable et règlement des litiges

Les parties conviennent que ce contrat est soumis au droit français. En cas de litige sur un contrat passé avec un client étranger, il est expressément donné compétence territoriale au tribunal du ressort du siège social de Sébastien Hélary. Toutefois, en cas de litige ou de réclamation, le client s'adressera en priorité à Sébastien Hélary pour convenir d'une solution amiable.

Informatique et liberté

Conformément à la loi 78-17 du 06 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client dispose d'un droit d'accès et de rectification pour les données nominatives le concernant.

Droit de propriété

L'ensemble des éléments figurants sur le site www.helary-plans.fr (textes, graphismes, photographies, images, nom, logos etc.) est la propriété exclusive de Sébastien Hélary, en vertu du code de la propriété intellectuelle. Toute reproduction même partielle sans l'accord préalable de Sébastien Hélary, sur quelque support que ce soit, est strictement interdite.

Référencement

Le client autorise Sébastien Hélary à faire figurer parmi ses références les travaux accomplis dans le cadre du contrat.

À très vite !!!